

PAROLES

Le magazine qui parle de Brétigny et des Brétignolais



DOSSIER

UNE COMMUNE AU SERVICE DES BRÉTIGNOLAIS

p.08

UNE JOURNÉE AUPRÈS DES AGENTS MUNICIPAUX



La Fête de la Ville :
rendez-vous les 25 et 26 mai



p. 06

Concours photo :
« Regards sur la biodiversité »



p. 13

Les élus au coin de la rue :
échangez avec l'équipe municipale !



p. 15



BRETIGNY91.FR



Nicolas MÉARY

Maire de Brétigny-sur-Orge
Vice-Président du Conseil Départemental
Pour toute demande de rendez-vous,
contactez le 01 69 88 40 10



LAHCÈNE CHERFA

1^{er} Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Jeunesse,
aux Initiatives et à la Transition Écologique
l.cherfa@mairie-bretigny91.fr



CHRISTIANE LECOUSTEY

2^e Adjointe au Maire délégué aux Affaires sociales, au CCAS,
à la Santé, à la Politique de la ville et au Patrimoine
Conseillère communautaire
c.lecoustey@mairie-bretigny91.fr



MICHEL PELTIER

3^e Adjoint au Maire délégué aux Seniors, aux Festivités
et aux Anciens combattants
Conseiller communautaire
m.peltier@mairie-bretigny91.fr



SANDRINE CHRÉTIEN

4^e Adjointe au Maire délégué aux Sports et à la Vie associative
s.chretien@mairie-bretigny91.fr



ALAIN GIRARD

5^e Adjoint au Maire délégué au Personnel, aux Commerces,
au Développement Économique, à l'Urbanisme et à la Propreté
a.girard@mairie-bretigny91.fr



PATRICIA MARTIGNE

6^e Adjointe au Maire délégué à la Culture et aux Finances
Conseillère communautaire
p.martigne@mairie-bretigny91.fr



ALINE FLORETTE

7^e Adjointe au Maire délégué au Logement et à l'Habitat
Conseillère communautaire
a.florette@mairie-bretigny91.fr



MATHIEU BÉTRANCOURT

8^e Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et au Handicap
m.betrancourt@mairie-bretigny91.fr



GAËLLE PILOQUET

9^e Adjointe au Maire délégué à la Petite Enfance, aux Conseils
de quartier, à la Démocratie Locale et au service aux Usagers
g.piloquet@mairie-bretigny91.fr



CÉCILIA FOULON

Conseillère municipale déléguée
au Périscolaire et à la Cause animale
c.foulon@mairie-bretigny91.fr



PASCAL PIERRE

Conseiller municipal délégué à l'Hygiène, à la Salubrité
et aux Commissions de sécurité
p.pierre@mairie-bretigny91.fr



CORINNE CESTIA-FURCY

Conseillère municipale déléguée au lien avec les Collèges et le Lycée
c.cestia-furcy@mairie-bretigny91.fr



GIORGIO CERISARA

Conseiller municipal délégué à la Brigade « Action rapide »
g.cerisara@mairie-bretigny91.fr



BERNADETTE MARCHAL

Conseillère municipale déléguée à la Sécurité, aux Mobilités
et à la Réserve Communale Citoyenne
b.marchal@mairie-bretigny91.fr



NAWEL OMRANI

Conseillère Municipale déléguée à la Ville Numérique
n.omrani@mairie-bretigny91.fr

SOMMAIRE

04. LE FAIT DU MOIS

> Chasse aux Œufs et Chasse aux Œufs d'Or

06. ZOOM SUR

> La Fête de la Ville

08. DOSSIER

> Une Commune au service des Brétignolais : une journée
auprès des agents municipaux

12. ACTUALITÉS

- > Environnement : lutte contre les nuisibles (moustiques, rats), concours photo « Regards sur la biodiversité », rallye nature
- > Vie collective : taille des haies : protégez la biodiversité !
- > Rodéos urbains : la Ville agit pour votre sécurité !
- > Vie municipale : nouvelles dates pour « les élus au coin de la rue », élections européennes : pensez à la procuracy
- > Culture & événements : appel à candidatures pour le Tremplin Musical #10, Micro-Folie, Fête des Voisins
- > Retour sur le Conseil Municipal du 3 avril
- > Santé & Prévention : don du sang
- > Vie associative et sportive
- > Vie économique
- > Travaux dans la ville

25. ÇA S'EST PASSÉ

> Retour en images

28. EXPRESSIONS

- > Les tribunes
- > Question réseaux sociaux : « Pourquoi les boîtes à livres situées en face de La Poste et à la gare ont-elles été retirées ? »
- > La presse en a parlé

30. INFORMATIONS UTILES

- > Numéros utiles
- > Pharmacies de garde
- > État civil
- > Accueil des nouveaux Brétignolais



MAIRIE DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Durant les travaux : 52, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge

Lundi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Judi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

Pour tout renseignement administratif, vous pouvez
appeler les services municipaux au 01 69 88 40 40.

Vous souhaitez faire paraître une information dans Paroles :

Mairie de Brétigny-sur-Orge
Service Communication
52, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge
sce_communication@mairie-bretigny91.fr
Pour le numéro de Paroles de juin 2024,
envoyez-nous vos demandes avant le
lundi 6 mai 2024.

Paroles mai 2024 - N°230
Tirage à 14 000 exemplaires
Directeur de la publication :
Nicolas Méary
Directeur de la communication et
de la coordination culturelle :
William François
Rédaction et photographie :
Aurélien Billot, Julien Perrée
Graphisme et mise en page : Ludivine
Chanté, Mylène Trabuc, Fanny Duru
Impression : Imprimerie RAS
Distribution : Personnel communal
Magazine Paroles | Brétigny-sur-Orge - ISSN 2968-3629



Imprimé sur du papier 100 % recyclé. Notre imprimeur est engagé dans un processus
d'éco-responsabilité certifié ISO 14001, Imprim'vert, FSC et PEFC. Les encres utilisées
pour imprimer ce document sont 100 % végétales.



édito

Madame, Monsieur,

Chers Brétignolaises, Chers Brétignolais,

Dans mon édito du mois dernier, je vous annonçais notre volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition de la Commune, cette année encore, pour la dixième année consécutive. C'est désormais chose faite : à l'occasion du Conseil Municipal du 3 avril dernier, nous avons voté la stabilité des taux d'imposition communaux. Année après année, nous tenons notre engagement !

Un autre de notre engagement, dès 2014, était de relancer les moments de rencontres, les animations dans notre Commune. 10 ans plus tard, de tels moments semblent être devenus une habitude ! Vous étiez pourtant nombreux en 2014 à vous plaindre d'une ville endormie, d'une « ville-dortoir ». Nous avons commencé par revoir de fond en comble la Fête de la Ville, pour qu'elle investisse durant tout un week-end notre « place du village », la place du 11 novembre. Ceux qui y ont déjà participé, et singulièrement l'an dernier, savent quel beau moment de partage c'est ! Le programme de l'édition 2024 promet d'être toujours plus riche en animations et riche en couleurs, comme vous pourrez le découvrir dans ce Paroles.

Nous avons également mis en place la Chasse aux Œufs pour nos enfants ! Cette dernière a été, cette année encore, un grand succès et a ravi l'ensemble de nos enfants ! Pour la première fois, nous avons souhaité y associer nos ados avec la « Chasse aux Œufs d'Or ». Devant l'engouement rencontré, nous renouvellerons le rendez-vous l'année prochaine et réfléchissons déjà à des évolutions...

Chasse aux Œufs, Fête de la Ville et... Fête Nationale ! Nous avons ainsi également créé un événement singulier à l'occasion du 14 juillet : pique-nique Républicain, bal populaire et feux d'artifices le 13 juillet au soir dans le parc Clause - Bois-Badeau. Réservez cette année encore votre soirée !

Il y a, à côté de tous ces événements majeurs, toutes les occasions de la rencontre qui seront nombreuses en mai : concerts du Rack'am, Micro-Folies (que nous avons aussi mis en place) ou encore les premières fêtes des voisins !

Nous viendrons enfin à votre rencontre dans les différents quartiers de la Ville à l'occasion des « Élus au coin de la rue » afin de pouvoir échanger sur notre commune et sur les difficultés que vous pouvez rencontrer.

Dans Paroles, nous vous présentons régulièrement les réalisations, les projets, les événements qui animent notre commune. Mais ce mois-ci, nous avons tenu à vous présenter ceux qui œuvrent chaque jour pour que tout cela soit rendu possible : nos agents !

Le dossier de ce mois leur est consacré : ils travaillent tous les jours de l'année, de 6h à minuit (et parfois plus, par exemple en période d'intempéries) et assurent le service public municipal. Vous en connaissez une partie, car vous les croisez à l'accueil de la Mairie, dans nos rues à entretenir nos espaces verts et nos routes ou encore dans nos centres de loisirs à prendre soin de nos enfants. Mais peu d'entre vous imaginent la diversité des métiers qu'ils exercent chaque jour pour notre commune. Alors, nous vous présentons dans ce Paroles une journée type pour les agents de la Ville !

Je veux ici les remercier pour leur contribution de chaque instant au service public communal et pour leur dévouement à la Ville ! Du fond du cœur, un immense merci à chacun d'entre eux !

Je vous souhaite à chacune et à chacun un formidable mois de mai !

Le Maire
Nicolas Méary

Bien à vous,



CHASSE AUX ŒUFS D'OR



chasse aux œufs



Fête de la Ville

LES 25 & 26 MAI
PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918

Chaque année au mois de mai, la place du 11 novembre 1918 et ses alentours se transforment en un gigantesque théâtre vivant à ciel ouvert accueillant deux jours durant, animations, spectacles et jeux autour des arts du cirque. En 2024, la Fête de la Ville de Brétigny se tiendra les samedi 25 et dimanche 26 mai. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment toujours très particulier du calendrier, où bonne humeur, convivialité et partage font toujours bon ménage. Que la fête commence !

LA FÊTE DE LA VILLE DE BRÉTIGNY C'EST...

- > Deux jours de fête et d'animations pour toute la famille
- > Des spectacles et activités gratuits et en accès libre
- > Un grand dîner partagé et une soirée dansante
- > Une fête éco-responsable avec sensibilisation au tri des déchets



LES TEMPS FORTS DU WEEK-END

SAMEDI 25 MAI

10h - BRÉTI'POUSS

École Jean Jaurès

La course de poussettes organisée par les équipes du Centre Socioculturel revient pour une 6^{ème} édition ! Coureurs confirmés ou débutants, tous les parents sont les bienvenus pour participer avec leur enfant âgé de 8 mois à 3 ans, sur un parcours sécurisé en plein cœur de ville.

RENDEZ-VOUS :

- > 9h : au village animations, dans la cour de l'école Jean Jaurès, pour le retrait des dossards et l'échauffement.
- > 10h : pour le départ de la course (3 ou 5 km au choix).

Venez déguisés ! Un jury récompensera les duos parents/enfants les mieux déguisés et les poussettes les mieux décorées.

14h - VÉLORUTION

Place du Marché Couvert

L'ADEMUB vous propose une balade à vélo familiale dans les rues de Brétigny. Départ à 14h30 de la place du Marché Couvert. Arrivée vers 16h30 sur le boulevard de la République, au cœur de la Fête.

14h - DÉBUT DES ANIMATIONS

Place du 11 novembre 1918,
Boulevard de la République, square de la Résistance



- > Mur d'escalade, à partir de 6 ans.
- > Maquillages et tatouages éphémères.
- > Le « Remue Manège », qui fait tourner les enfants de 2 à 8 ans.
- > La ludothèque (jeux géants en bois, sélection de jeux pour tous).
- > La médiathèque (lectures à la carte, atelier tricot).

14h, 15h30 & 17h

DÉAMBULATIONS DES RELOOKING'S CLOWNS

Avec une vision toute particulière de ce que doit être un look abouti, ces clowns n'hésitent pas à vous proposer une petite séance personnelle de relooking. Rien ne les dérange, ils n'ont qu'un objectif : un résultat parfait. Enfin... tout est question de point de vue !



14h30 - CABARET DES ENFANTS DU CIRQUE OVALE

Place du 11 novembre 1918

Les enfants initiés aux arts du cirque se mêlent aux artistes de la Compagnie Cirque Ovale pour proposer des numéros acrobatiques de haut vol.

15h30 - « PUISSANCE 4 » : QUI PEUT BATTRE LE MAIRE ?

Venez défier le Maire, Nicolas Méary, au jeu géant « Puissance 4 ». Jusqu'à 16h30.

18h - SPECTACLE DE DANSE « TOUT VA BIEN »

Place du 11 novembre 1918

Par la Compagnie No MaD. Danse hip-hop.

19h30 - PAËLLA GÉANTE ET SOIRÉE DANSANTE

Place du 11 novembre 1918

Venez partager la traditionnelle paëlla géante et poursuivez la soirée en beauté sur la piste de danse ! Réservation par courriel à fetedelaville@mairie-bretigny91.fr jusqu'au 23 mai (tarif adulte 6€, tarif moins de 12 ans : 4€).



DIMANCHE 26 MAI

10h & 11h15 - SPECTACLE POUR LES TOUT-PETITS « BLOOP, BULLES... ET POP ! »

Place du 11 novembre 1918

Deux femmes grenouilles explorent l'univers de la salle de bain. À partir de 6 mois.
Par le Collectif Scapulo & Barbotine.

14h - DÉBUT DES ANIMATIONS

Place du 11 novembre 1918, Boulevard de la République, square de la Résistance

- > Mur d'escalade, à partir de 6 ans.
- > Maquillages et tatouages éphémères.
- > Le « Remue Manège », qui fait tourner les enfants de 2 à 8 ans.
- > La ludothèque (jeux géants en bois, sélection de jeux pour tous).
- > La médiathèque (lectures à la carte, atelier tricot).

14h30 & 16h30 - « LE PLUS PETIT TOUR DE FRANCE DU MONDE »

Place du 11 novembre 1918

> Participez au plus Petit Tour de France du Monde avec un « air vélo » et un vrai casque audio sur les oreilles. Les Dumollet, vélocipédistes de haut niveau, vous attendent pour une surprenante épopée, drolatique, musicale et participative.

14h45 & 16h45 « PÉDALO CANTABILE »

Un karaoké acoustique sur bicyclette pour réveiller vos cordes vocales.

15h30 - DÉMONSTRATIONS DE DANSES DE L'AMICALE LAÏQUE

Place du 11 novembre 1918

La section danse de l'Amicale Laïque propose plusieurs démonstrations : claquettes, éveil à la danse, danse classique et jazz. Les membres de la section danses traditionnelles vous proposent aussi une animation ouverte à tous pour danser avec eux.

17h30 - SPECTACLE « CRACK UP »

Spectacle de magie, musical et sans paroles de la Compagnie Deux à la Tâche.

18h20 - FANFARE « POIL O'BRASS BAND »

Cette fanfare ébouriffante vous invite à clôturer la Fête de la Ville en partageant un dernier moment festif et convivial.



UNE FÊTE « DURABLE ET INNOVANTE »

Première commune française labellisée « Ville Durable et Innovante », Brétigny tient à apporter une dimension environnementale à sa Fête de la Ville. Ainsi, tout au long du week-end auront lieu :

- > Des actions de sensibilisation à la **gestion et au tri des déchets**, notamment les mégots de cigarettes.
- > Des ateliers de **création éco-responsables** (peinture végétale, cosmétiques naturels).
- > Des ateliers autour de la **biodiversité**.



STATIONNEMENT

Afin de garantir la bonne tenue de l'événement, des restrictions de circulation et de stationnement s'appliqueront pendant plusieurs jours sur le secteur :

> **Stationnement interdit place du 11 novembre 1918** : du mercredi 22 mai à 19h au lundi 27 mai à 13h.

> **Stationnements autorisés** :

- Dans la cour de l'école Gabriel Chevrier le samedi 25 mai de 8h à minuit et le dimanche 26 mai de 8h à 20h.

- Au parking PSR de la gare (gratuit du samedi 25 mai à 6h au dimanche 26 mai à 20h).

> **Circulation interdite pendant toute la durée de la Fête** : rue de la Paix, rue du Baron Fain, ainsi que le tronçon du boulevard de la République situé entre la rue de la Paix et la rue Anatole France.



+ PLUS D'INFOS

Bar et restauration légère sur place
Programme complet du week-end
sur www.bretigny91.fr



LE SERVICE PUBLIC MUNICIPAL C'EST

- 575 agents dont 69% de femmes
- 104 agents administratifs
- 230 agents techniques
- 138 animateurs

UNE COMMUNE AU SERVICE DES BRÉTIGNOLAIS

UNE JOURNÉE AUPRÈS DES AGENTS MUNICIPAUX

De 6h à minuit, **plongez dans la vie des services municipaux** qui œuvrent pour l'intérêt des Brétignolais. Chaque agent, qu'il soit sur le terrain, à l'accueil, dans les services administratifs ou techniques, **joue un rôle clé auprès de nos enfants, de nos aînés, de notre cadre de vie, de notre sécurité**, mais aussi en vous accompagnant dans la préparation de moments joyeux comme votre mariage.

En passant une journée aux côtés de ces agents, vous réaliserez à quel point leur travail est diversifié et essentiel. Ils doivent **faire preuve de polyvalence, de rigueur et de disponibilité** pour répondre aux besoins des Brétignolais.

Ce dossier est aussi l'occasion de réaliser combien et pourquoi **la Commune demeure l'institution de proximité privilégiée des citoyens.**

dossier



24 h



AVEC LES AGENTS DE LA VILLE

6h - LA MAIRIE S'ÉVEILLE

Dès les premières lueurs de l'aube, **nos agents d'entretien prennent d'assaut les bâtiments municipaux** s'assurant que tout soit impeccable pour accueillir les Brétignolais et le personnel municipal.

... ET À LA PETITE ENFANCE

Les agents techniques de la Petite Enfance **assurent un rôle polyvalent** à la Maison de l'Enfance (MDE), **avec des horaires flexibles**.

Leur travail englobe l'entretien complet des locaux, la restauration, la gestion de la lingerie et le soutien aux activités quotidiennes.



6h30 - DANS LES ÉCOLES

Pendant ce temps, nos agents d'entretien et de restauration intervenant dans les écoles prennent leur poste pour **nettoyer l'école** et **préparer la restauration** pour permettre à nos « petites marmailles » de passer une bonne journée.

7h - DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MATIN

Les animateurs répartis sur toutes les écoles de la Ville **accueillent vos enfants** et jouent un rôle crucial dans leur quotidien, **assurant leur sécurité, leur bien-être et leur épanouissement au sein des structures éducatives**. Leurs missions, réparties avant, pendant et après les heures d'accueil, sont multiples et nécessitent un ensemble de compétences et de qualités essentielles.

... ET À LA POLICE MUNICIPALE

Les agents prennent leur poste, ils vont **sillonner les rues de la Ville afin de garantir la sécurité** de tous. Ils patrouillent jusqu'à minuit du lundi au samedi et jusqu'à 22h le dimanche.

7h45 - DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Les animateurs terminent à 8h20 leur première rotation pour revenir à 11h30. Les **ATSEM assurent une présence attentive et polyvalente** au sein des écoles. Leur rôle comprend trois fonctions : éducative, pédagogique et entretien du matériel. **Elles sont un repère constant pour les enfants**, les accompagnant depuis leur arrivée jusqu'à leur départ à 16h30.

8h - DANS LES PARCS ET JARDINS

Les jardiniers sont déjà à l'œuvre, **soignant et embellissant nos parcs, jardins publics et squares**. Armés de leurs outils, ils taillent les haies, tondent les pelouses et plantent de nouvelles fleurs pour rafraîchir notre environnement. Leur travail évolue au fil des saisons, **s'adaptant aux besoins changeants de la végétation**. En été, dès 6h, ils arrosent les massifs fleuris pour les maintenir éclatants de couleur, tandis qu'en automne, ils ramassent les feuilles mortes.

8h10 - DEVANT LES ÉCOLES

Les agents dédiés à la surveillance des passages piétons se déploient pour **assurer la sécurité des traversées des familles**. Leurs gilets fluorescents brillent sous la lumière du matin alors qu'ils dirigent le flux des élèves et de leurs parents, veillant à ce que chacun traverse la rue en toute sécurité. Sur l'emplacement réservé au bus, notre chauffeur attend les classes concernées par la piscine.

8h30 - AU CCAS, AU SERVICE SENIORS ET EN MAIRIE

Les agents administratifs et techniques débutent leur journée et **sont prêts à vous accueillir et à répondre à vos besoins et questions**.

8h45 - À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Les équipes de l'accueil à la population accueillent les premiers Brétignolais qui viennent **déposer leur demande de carte nationale d'identité**, tandis que d'autres attendent leur tour pour régler la cantine de leur enfant.

9h - AU SERVICE SENIORS

Nos agents accueillent chaleureusement nos aînés pour **un départ en visite guidée à la Pagode Khanh Anh d'Évry**.

9h30 - EN MAIRIE

Nos deux agents chargés du recrutement se préparent pour recevoir les candidats ayant postulé pour le poste de chef de service du Centre Socioculturel. Les dossiers des candidats sont soigneusement disposés sur la table, prêts à être examinés.

10h - À LA PETITE ENFANCE

Nos agents se réunissent pour préparer une activité musicale spéciale, visant à **faire découvrir aux tout-petits les comptines** qui traversent les générations, telles que « Ah les crocodiles ». Dans une atmosphère joyeuse et créative, ils rassemblent les instruments de musique, les accessoires colorés et les supports visuels nécessaires à l'animation.

10h30 - EN MAIRIE

Nos appariteurs **assurent la transmission fluide des courriers, documents et des parapheurs** entre les différents services de l'administration.

11h - AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Notre assistante sociale accueille une famille avec bienveillance. Ensemble, ils entament **une discussion constructive sur les défis auxquels la famille est confrontée et les ressources disponibles pour les surmonter**. Elle les guide ensuite vers les différentes aides et services disponibles, les aidant à naviguer dans les démarches administratives et à accéder aux accompagnements adaptés à leurs besoins spécifiques.

11h30 - EN MAIRIE

À 11h, nos agents instructeurs de l'urbanisme se penchent sur un dossier avec rigueur, **vérifiant sa conformité avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur dans notre commune**. Installés dans leur bureau, ils passent en revue chaque détail du projet, s'assurant que celui-ci respecte les règles et les normes établies **pour garantir un développement harmonieux de notre territoire**.

12h - DANS LES ÉCOLES

C'est l'heure du déjeuner et de la détente pour les enfants. Pendant que les agents de restauration proposent les plats du jour avec le sourire, les ATSEM, accompagnées des animateurs, **veillent à ce que les enfants passent un moment agréable**. Pendant ce temps, à l'extérieur ou dans les salles prévues à cet effet, **les animateurs organisent des activités ludiques et éducatives pour divertir les enfants**.

12h15 - EN VILLE

Nos équipes d'hygiène et de salubrité se rendent dans les restaurants de la ville pour procéder à des contrôles d'hygiène, **assurant ainsi la sécurité de tous les usagers**.

13h30 - DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Après la pause déjeuner, les agents de la Régie Bâtiments se dirigent vers le service jeunesse pour une intervention qui fait suite à une fuite d'eau, **afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos ados**.

Pendant ce temps, nos équipes du développement numérique collaborent activement avec leurs collègues pour **déployer de nouveaux outils** visant à faciliter leur travail, tandis que les équipes dédiées aux stades **préparent les terrains pour les matchs du week-end**.

14h - AU SERVICE SENIORS

Nos agents accueillent nos aînés à la salle Maison Neuve pour **une après-midi rythmée par la musique et la danse**.

14h30 - EN MAIRIE

Les équipes sports et associations reçoivent les membres de l'Amicale Laique afin de collaborer avec eux sur la **recherche de solutions pour le relogement de leurs activités** pendant les travaux de leur local.

14h45 - EN MAIRIE

Les équipes de proximité répondent aux riverains suite à leur requête déposée via le système de Gestion de la Relation Citoyen (GRC) de la Ville et les accueillent **afin d'approfondir leur problématique et trouver des solutions si besoin**.

15h - AU CCAS

La coordinatrice anime la Commission Locale d'Impayés de Loyers, qui a pour objectif de prévenir au plus tôt les dettes locatives. Pendant ce temps, la secrétaire sociale chargée d'accueil **prépare également les dossiers d'aide financière** transmis par les assistantes sociales pour les membres de la commission permanente d'aide facultative qui a lieu tous les 15 jours.

15h15 - EN VILLE

La Brigade d'Action Rapide et les piqueteurs se mobilisent pour **collecter les déchets abandonnés** (mégots de cigarettes, papiers, dépôts sauvages,...) sur la voie publique afin de préserver un cadre de vie agréable.

15h30 - AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Les médiateurs interviennent auprès des habitants pour **résoudre les problèmes de voisinage**. Leur connaissance approfondie du terrain leur permet de traiter des conflits et des situations complexes. Pendant ce temps, les agents du Centre Mandela et de La Fontaine s'engagent auprès des parents et des enfants **en proposant des animations afin de créer des moments privilégiés pour les familles**.

« Leur travail au service des habitants, discret mais ô combien essentiel, permet à la Commune de répondre aux besoins des Brétignolaises et des Brétignolais dans bien des domaines de la vie. Merci à eux ! »

Nicolas Méary

16h - AU POINT INFORMATION JEUNESSE ET AU SERVICE JEUNESSE

Les agents du PIJ reçoivent les jeunes adultes pour les **orienter dans leur quête de formations ou de stages**. Pendant ce temps, au Pavillon des Sorbiers, les adolescents se divertissent autour d'un baby-foot, d'un billard, d'une table de tennis de table et d'autres activités préparées par nos animateurs, tout en échangeant sur divers sujets.

16h30 - DANS LES ÉCOLES

Pendant que nos agents assurent la sécurité devant les écoles, **les animateurs prennent le relais des enseignants** en proposant des ateliers et des activités (théâtre, couture...) pour clôturer une journée bien remplie.

16h45 - EN MAIRIE

Le service des marchés publics et le service juridique **collaborent avec les équipes concernées pour rédiger le nouveau marché de restauration**, répondant ainsi aux besoins des enfants et de la Collectivité.

17h - AU RACK'AM

L'équipe du Rack'am **procède aux ultimes tests de lumières et de son** pour le concert qui aura lieu ce week-end.

17h15 - EN MAIRIE

Notre manager des commerces et notre chargé de mission relation entreprises coopèrent étroitement **afin de garantir que les commerces et les entreprises bénéficient de réponses à leurs interrogations**.

17h30 - EN MAIRIE

La journée se termine pour nos agents administratifs, qui rangent leurs affaires en vue d'**être opérationnels dès le lendemain matin à 8h30** pour vous accueillir.

18h - AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Un membre du service communication **assure les photos du spectacle** qui se déroule pour petits et grands au Centre Mandela.

18h15 - AU COMPLEXE SPORTIF AUGUSTE DELAUNE

Après avoir accueilli nos chérubins en journée, nos gardiens **entretiennent les structures** en attendant les associations.

18h30 - AU PARC DU CAROUGE

Nos équipes de la Régie Fêtes et Cérémonies s'affairent à **mettre en place les installations techniques** prévues pour le lendemain. Ils veillent à ce que chaque aspect technique soit parfaitement orchestré pour assurer le **bon déroulement de l'événement**.

19h - EN VILLE

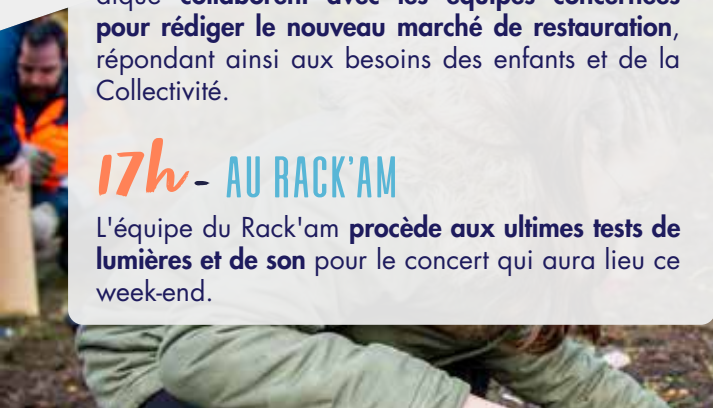
Les services techniques en astreinte effectuent une ronde dans les écoles et les bâtiments administratifs pour **s'assurer que tous les éclairages sont éteints et que les portes sont fermées**.

23h - AU CINÉ220

La séance se termine au Ciné220, nos agents ferment les portes et préparent la salle pour **accueillir dès 10h le lendemain les écoles de la Ville** et des communes avoisinantes.

00h - À LA POLICE MUNICIPALE

Nos agents rentrent de patrouille et achèvent une journée bien remplie au service des Brétignolais.



LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Ensemble, adoptons les bons réflexes !



Avec l'arrivée des beaux jours, il est nécessaire de **redoubler de vigilance et d'agir collectivement** pour lutter contre la prolifération du moustique tigre. Au-delà de son côté nuisible, cette espèce invasive peut en effet être vectrice de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Les autorités sanitaires indiquent que **80% des moustiques naissent sur le domaine privé**, nous avons donc tous un grand rôle à jouer !

Le cycle de vie des moustiques tigres étant étroitement lié à l'eau - l'équivalent d'un bouchon de bouteille en plastique peut suffire aux femelles pour pondre leurs œufs - il est essentiel de **ranger, vider et couvrir tous les contenants dans lesquels l'eau peut s'accumuler et stagner** (vases, pots, coupelles, récupérateurs d'eau, gouttières, mobilier de jardin, jeux d'enfants, matériaux de travaux,...).

D'avril à octobre, il est ainsi recommandé de faire le tour de ses extérieurs :

- ▶ Au moins une fois par semaine.
- ▶ Après les épisodes de pluie.
- ▶ Avant et après une absence prolongée.

Il est également possible d'installer des pièges pondoirs à moustiques afin de casser le cycle de reproduction et réduire leur présence.

?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre vit et se déplace dans un **périmètre de 150 mètres** autour du lieu de ponte. L'insecte qui vous pique est donc forcément né dans votre quartier ! Les femelles peuvent pondre **jusqu'à 200 œufs** tous les **15 jours**, d'où la nécessité de surveiller régulièrement ses extérieurs.

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La Ville distribue gratuitement des produits raticides

À l'instar du moustique tigre évoqué précédemment, le rat est une espèce nuisible de plus en plus présente dans nos villes. Lutter contre sa propagation est donc un **véritable enjeu de santé publique**, les rats véhiculant de nombreuses maladies. Aussi, en complément des actions mises en place par la Ville et l'Agglomération dans les bâtiments publics et dans les réseaux d'assainissement, **il est important que chacun agisse à son niveau**. Quelques gestes simples permettent ainsi de limiter la présence des rongeurs :

- ▶ Ne pas jeter vos déchets par terre.
- ▶ Ne pas jeter vos sacs-poubelle dans la rue (même près des corbeilles de rue, ils seront éventrés par les rats), par les fenêtres ou par les balcons.
- ▶ Ne pas jeter vos ordures ménagères en dehors des colonnes enterrées ou des containers.



Afin d'aider les particuliers à traiter leur habitation*, la Municipalité organise aussi deux fois par an une distribution de produits raticides, qui coïncide avec les campagnes de dératisation sur le réseau d'assainissement.

La prochaine opération étant programmée entre le 3 et le 7 juin, **la distribution municipale aura lieu du 27 mai au 7 juin**. Pour obtenir gratuitement les produits raticides, il suffit de **prendre rendez-vous via l'Espace Citoyens sur www.bretigny91.fr** (rubrique Animaux/Nuisibles) puis de se rendre en Mairie (52, rue de la Mairie) à l'heure indiquée lors du traitement de votre demande.

*Les copropriétés et les logements sociaux ne font pas partie du dispositif, la dératisation incombant respectivement aux syndicats et aux bailleurs pour ces logements.

Atlas de la Biodiversité

La Ville poursuit ses animations autour du lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Ainsi, en mai, vous pourrez profiter du rallye nature coorganisé avec la Commune de Saint-Germain-lès-Arpaçon et être parmi les premiers à tenter votre chance au concours photo « Regards sur la biodiversité », qui se prolongera tout au long de l'été.

PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTO « REGARDS SUR LA BIODIVERSITÉ » !

Mieux connaître la biodiversité de notre territoire afin de mieux la valoriser et la protéger : c'est le sens du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale initié par la Municipalité en mars

dernier. C'est dans ce sens également que la Ville lance à présent un concours photo intitulé « Regards sur la biodiversité », auquel vous êtes tous invités à participer. Petits ou grands, amateurs ou professionnels de la photographie, **le concours est ouvert à tous jusqu'au 30 août** ! Il suffit d'envoyer votre photo de la faune ou de la flore brétignolaises à sce_communication@mairie-bretigny91.fr et de préciser le lieu et la date de la prise de vue. Un jury sélectionnera les deux meilleurs clichés en fonction de leur esthétique et de leur originalité.

À GAGNER

1^{er} prix : votre photo sera le visuel de la carte de vœux municipale 2025.

2^{ème} prix : votre photo sera le visuel officiel des « Rencontres Photographiques » 2025.



+ PLUS D'INFOS

Retrouvez le règlement complet du concours photo sur www.bretigny91.fr



RALLYE NATURE SUR LES BORDS DE L'ORGE



Nous vous l'annonçons dans le « Paroles » du mois d'avril : les villes de Brétigny et de Saint-Germain-lès-Arpaçon organisent, en collaboration avec le Syndicat de l'Orge, un « rallye nature » sur les bords de l'Orge, **le samedi 4**

mai, à partir de 10h. Sur ce tracé de 4 à 5 km à parcourir à pied ou en vélo, vous pourrez **apprécier la nature locale et découvrir la richesse de sa biodiversité**. De nombreux stands seront disposés tout au long du « rallye » pour vous permettre d'en apprendre plus sur l'écologie et l'environnement.

+ PLUS D'INFOS

Départ du « rallye nature » à partir de 10h, depuis le parc de la Mairie de Saint-Germain-lès-Arpaçon. Une navette sera mise en place au départ du parking des bassins du Carouge à partir de 9h30. Retrouvez le programme détaillé de l'événement sur www.bretigny91.fr

À VOS MARQUES, PRÊTS, OBSERVEZ !

La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale repose sur **une participation active de la population** pour compléter le travail des services municipaux et des experts partenaires sur le terrain. Aussi, n'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure en effectuant vos propres observations faunistiques et floristiques et en les transmettant à la Collectivité :

- Soit via la fiche « relevé d'informations », disponible sur le site de la Ville, www.bretigny91.fr, et à l'accueil de la Mairie (52, rue de la Mairie).
- Soit **directement sur la plateforme « iNaturalist »**, www.inaturalist.org, sur la page dédiée à l'« ABC » de Brétigny.



> VIE COLLECTIVE

Focus sur... TAILLE DES HAIES : PROTÉGEZ LA BIODIVERSITÉ !

Le civisme de chacun, c'est une ville agréable pour tous ! Dans cette rubrique, la Municipalité rappelle quelques règles simples à appliquer au quotidien pour contribuer au bien-être de l'ensemble de la population.



> Vous souhaitez profiter de l'arrivée du printemps pour entretenir votre jardin ? Quelques précautions s'imposent, notamment en ce qui concerne la taille des haies. En effet, ces dernières constituent **des écosystèmes précieux qui fournissent de nombreux services environnementaux** (refuges pour les espèces sauvages, effet brise vent et anti-sécheresse, participent à réduire l'érosion des sols, limitent l'évaporation du carbone,...).

> La taille des haies ne peut donc pas se faire n'importe quand, n'importe comment. Pour les particuliers, **l'Office Français de la Biodiversité (OFB) recommande de ne pas tailler les haies entre la mi-mars et la mi-août** pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant la période de nidification. Pour les agriculteurs, respecter ces dates est même une obligation.

> Mais alors quand tailler ses haies ? Il est conseillé de procéder à deux tailles par an, **à la fin de l'hiver et à la fin de l'été**. En cas d'arbustes fleuris, il est par ailleurs important de tailler après la floraison pour assurer la prochaine dans les meilleures conditions.

> En tout état de cause, il est important de rappeler que **les haies des particuliers ne doivent en aucun cas empiéter sur la voie publique**. Il revient donc aux propriétaires de tailler leurs haies afin de ne pas porter atteinte à la sûreté et à la commodité du passage.

RODÉOS URBAINS

La Ville agit pour votre sécurité !

En recrudescence dans toute la France, encore plus à l'arrivée des beaux jours, les rodéos urbains sont un **véritable fléau pour la sécurité et la tranquillité publiques**. Exaspérant pour les habitants, qui subissent parfois des nuisances quotidiennes, le phénomène est particulièrement compliqué à enrayer malgré le renforcement de l'arsenal législatif mis en place par l'État en 2018 (un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende pour les contrevenants).



À Brétigny, toutefois, on ne se résigne pas devant ces incivilités ! Sur le terrain, la Ville agit sans relâche pour tenter de **retrouver les auteurs et confisquer les véhicules impliqués**. En étroite collaboration avec la Police Nationale et grâce en particulier aux caméras de vidéoprotection installées sur la commune, la Police Municipale parvient régulièrement à identifier les responsables et à trouver les lieux de stockage des engins. **Depuis le début de l'année 2024, trois motos ont ainsi été saisies (voir photo ci-jointe) et mises en fourrière.**

Ce **travail complexe et de longue haleine** n'est malheureusement pas toujours suffisant pour ramener calme et sérénité dans nos quartiers et dans nos rues. Alors **si vous êtes témoin d'un rodéo urbain**, n'hésitez pas à prendre contact avec les forces de l'ordre en composant le 17 pour participer, à votre niveau, à lutter contre ce fléau et à améliorer notre cadre de vie.



LES ÉLUS AU COIN DE LA RUE

Venez échanger avec le Maire et l'équipe municipale !

Être au plus proche des Brétignolais et de leurs préoccupations est une priorité pour la Municipalité. Aussi, de nombreux rendez-vous ont été instaurés ces dernières années pour favoriser un échange direct avec les habitants (Assises de la Ville, concertations et réunions publiques, conseils et réunions de quartiers, rendez-vous mensuel sur le Marché « Les élus à votre écoute », permanences du Maire). Fin 2023, cet ambitieux dispositif de démocratie locale s'est enrichi d'un nouveau format innovant : « Les élus au coin de la rue ».

Le principe est simple : le Maire, Nicolas Méary et l'équipe municipale se déplacent dans les différents quartiers de la commune pour aller à la rencontre des habitants, répondre à leurs questions et tenter d'apporter des réponses à leurs difficultés éventuelles. Quatre nouveaux temps d'échange sont programmés dans les prochaines semaines. N'hésitez pas à vous y rendre, ces moments de dialogue et de proximité sont au cœur de l'action et du projet de la Municipalité pour Brétigny !

RETROUVEZ VOS ÉLUS...

- VENDREDI 7 JUIN à 18 h**
Au Centre Commercial La Fontaine
- MERCREDI 22 MAI à 18 h**
Place Federico Garcia Lorca
- JEUDI 16 MAI à 18 h**
Au rond-point Jean Mermoz
(à proximité des commerces)
- JEUDI 30 MAI à 18 h**
Au Centre Commercial de La Moinerie



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pensez à la procuration

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin. Si vous êtes absent le jour du scrutin ou si vous ne pouvez pas vous déplacer en bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance. **Vous pouvez choisir la personne de votre choix**, à condition qu'elle soit inscrite sur les listes électorales. Dans le cadre des élections européennes, **vous pouvez même désigner un citoyen européen**. Le jour du vote, la personne que vous aurez désignée devra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin. Cependant, **il est conseillé de s'y prendre le plus tôt possible** afin de s'assurer que la procuration soit prise en compte.

LA DÉMARCHE PEUT S'EFFECTUER :

- **Soit en ligne** sur le site dédié : maprocuration.gouv.fr.
- **Soit via un formulaire papier**, Cerfa n° 14952*03, à imprimer et à remplir chez soi.

Dans les deux cas, **il est impératif de finaliser votre demande** en vous rendant dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un tribunal judiciaire.



+ PLUS D'INFOS
www.bretigny91.fr

LES RENDEZ-VOUS

à venir !



TREMLIN MUSICAL #10

> LES INSCRIPTIONS SE POURSUIVENT JUSQU'AU 30 JUIN !

C'est reparti pour une nouvelle édition du Tremplin Musical de Brétigny !

Chaque année, le concours organisé par la Municipalité permet à de jeunes talents locaux de se révéler au public et auprès des professionnels, à l'image de Blanche Esther en 2023 ou de Lil Kross en janvier dernier.

Alors si vous êtes chanteur ou musicien, que vous jouez dans un groupe, que vous avez moins de 25 ans et que vous habitez Brétigny ou les communes environnantes, faites-vous connaître auprès du Rack'am jusqu'au 30 juin, date de clôture des inscriptions.

Le premier concert de sélection se déroulera le 21 septembre en centre-ville.



À GAGNER

> Un concert en première partie d'une tête d'affiche dans des conditions professionnelles.

> Une journée de répétition live avec un coach scénique.

> L'enregistrement d'un titre.

+ PLUS D'INFOS

☎ 01 60 85 10 37

@ lerackam@mairie-bretigny91.fr

MICRO-FOLIE - NOTRE MUSÉE NUMÉRIQUE



« LE PLI DANS L'ART »

Ouvrez-vous à la culture autrement en participant à l'une de nos séances « micro-folie » au Ciné220 ! Le dimanche 5 mai à 14h30, Aurore Amouroux animera cet événement ludique et interactif composé :

> D'une micro-conférence de 30 minutes où vous pourrez apprendre tout en vous divertissant grâce aux tablettes tactiles mises à disposition. « Drapés des statues grecques, plis des riches vêtements de la Renaissance, formes architecturales, le pli est à la naissance de tout. »

> D'un atelier pratique d'origami d'une heure pour découvrir « L'art du pli ».

+ PLUS D'INFOS :

Gratuit - Public familial dès 6 ans

Atelier sur réservation : ☎ 01 60 84 11 45 ou @ cine220@mairie-bretigny91.fr





FÊTE DES VOISINS

> BRÉTIGNY PROLONGE LA FÊTE JUSQU'AU 1^{ER} OCTOBRE !

Chaque année, la Fête des Voisins permet aux habitants d'un même quartier, d'un même immeuble ou d'une même rue, de se retrouver autour d'un buffet ou d'un apéritif.

Afin d'encourager ces moments d'échange et de convivialité, la Ville va au-delà du dispositif national mis en place pour 2024 le 31 mai et offre, pour la deuxième année consécutive, la possibilité aux habitants d'organiser leurs événements jusqu'au 1^{er} octobre. Il suffit pour cela de s'inscrire jusqu'à 10 jours avant votre fête par mail à proximite@mairie-breigny91.fr ou via le formulaire en ligne disponible sur l'Espace Citoyens du site de la Ville.

Un kit festif sera offert à chaque organisateur !



CONCERT À L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

CONCERT « BACH, VIVALDI ET SCHUBERT »

> LA MUSIQUE CLASSIQUE MISE À L'HONNEUR

La musique classique sera à l'honneur le **samedi 1^{er} juin** dans le cadre majestueux de l'Église Saint-Pierre à l'occasion du concert proposé par le **maestro Paul Kuentz et son orchestre**. Le « Stabat Mater » de Vivaldi, « l'Ave Maria » de Schubert ou encore le concerto pour violon et hautbois de Bach seront au programme de cette soirée placée sous le signe de la grâce et de la virtuosité.

+ PLUS D'INFOS

Réservation auprès de la librairie « Le Livre d'Orgue »

☎ 01 60 84 30 85 ou à l'église, une heure avant le concert.

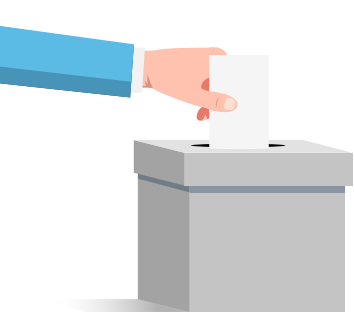
Gratuit jusqu'à 12 ans.

FÊTE DE L'HUMANITÉ

> LES PREMIERS ARTISTES À L'AFFICHE DE L'ÉDITION 2024 DÉVOILÉS

En 2024, pour la 3^{ème} année consécutive, la Fête de l'Humanité aura lieu à Brétigny et au Plessis-Pâté, sur les terrains de l'ancien Centre d'Essais en Vol (CEV). L'événement, qui a rassemblé plus de 400 000 festivaliers en 2023, se tiendra **les 13, 14 et 15 septembre prochains**. Les noms des premiers artistes programmés pour cette 89^{ème} édition ont été dévoilés par l'organisation. Parmi eux, on retrouve **Calogero, Jain, SCH** ou encore **Santa**. Il est d'ores et déjà possible de réserver sa place, la billetterie ayant officiellement ouvert ses portes ces dernières semaines.

+ PLUS D'INFOS : <https://fete.humanite.fr>



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

Retour sur les principales délibérations

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le mercredi 3 avril à 20h30, à la salle Maison Neuve. Retrouvez le détail des points à l'ordre du jour sur www.bretigny91.fr.



RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le Conseil Municipal a adopté le rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui met en avant les actions concrètes mises en œuvre par la Ville dans la promotion de l'égalité. De la mise en place de politiques internes visant à garantir l'équité dans le recrutement et la promotion professionnelle, à l'organisation d'événements et de campagnes de sensibilisation en faveur de l'égalité des sexes dans la société, la Ville s'engage activement à construire un environnement où femmes et hommes ont les mêmes opportunités et droits.

Le Conseil Municipal a pris acte à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES IMPÔTS LOCAUX POUR L'ANNÉE 2024

Le Conseil Municipal est chargé de fixer chaque année les taux applicables à la part communale des impôts locaux. Ce vote est distinct de celui qui approuve le budget. Depuis la réforme de la fiscalité locale, les recettes fiscales de la Commune reposent sur trois principaux impôts : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation réduite aux seules résidences secondaires. Dans le cadre de ses engagements envers les Brétignolais, le Maire a proposé de maintenir les taux d'imposition inchangés pour l'année 2024, une décision qui vise à préserver le pouvoir d'achat des contribuables et qui demeure inchangée depuis 2014.

Pour : 33, Contre : 0, Abstention : 0.

BUDGET PRIMITIF VILLE - EXERCICE 2024

Dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 29 février dernier, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif pour l'année 2024. Comme présenté dans la dernière édition du « Paroles », malgré un contexte particulièrement contraint marqué par l'inflation, le prix de l'énergie, le surcoût du nouveau marché de restauration, la Ville maintient le cap. Les efforts renouvelés sur les dépenses de fonctionnement plutôt que l'augmenta-

tion des impôts depuis maintenant 10 ans permettent de maintenir des investissements nécessaires pour la Commune tout en conservant une capacité de désendettement bien en-deçà du seuil d'alerte défini et suivi par les institutions financières.

Pour : 27, Contre : 6, Abstention : 0.

INSTAURATION DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE (PPAE)

Un décret gouvernemental a offert la possibilité d'instaurer une prime exceptionnelle pour les agents publics territoriaux, en réponse aux mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Malgré les contraintes budgétaires, le Conseil Municipal a adopté cette PPAE. Le coût pour la Commune est de 171 000€, sans compensation financière de l'État.

Pour : 33, Contre : 0, Abstention : 0.

MOTION CONTRE LE SCHÉMA DIRECTEUR 2035 ENVISAGÉ POUR LE RER C

Le schéma directeur 2035 pour le RER C prévoit le scénario « débranchement nord », où les branches Dourdan et Étampes ne se rendraient plus au cœur de Paris mais seraient terminus à la gare d'Austerlitz. Cette proposition suscite des inquiétudes parmi les usagers habitant ces branches, qui ont choisi leur lieu de résidence en fonction de l'accès direct à Paris. De plus, les habitants de Brétigny perdraient leur accès direct au centre de Paris, ce qui va à l'encontre de leur choix de s'installer dans une zone bien desservie par le RER. Bien que ce scénario soit présenté comme plus robuste, aucune preuve convaincante n'a été fournie et les investissements nécessaires en matériel roulant sont un autre point de préoccupation. Enfin, la proposition d'étanchéifier les branches ne semble pas être une solution adéquate. Le Conseil Municipal exprime donc son refus du scénario de « débranchement nord » et demande que l'accès au cœur de Paris soit préservé pour les trains venant de Dourdan et Étampes.

Pour : 33, Contre : 0, Abstention : 0.



> DON DU SANG

LES BÉNÉVOLES BRÉTIGNOLAIS À L'HONNEUR

Le 18 avril dernier, la Ville et l'Établissement Français du Sang (EFS) ont récompensé une trentaine de donneurs réguliers au cours d'une cérémonie organisée en salle des Républiques. **En remerciement de leur dévouement**, tous se sont vus remettre **un diplôme et une médaille** de « donneur de sang bénévole » des mains de Sandrine Chrétien, Adjointe au Maire déléguée à la Vie associative et Patrick Ksiazkiewicz, président de l'Association pour le Don du Sang Bénévole (ADSB) sur le secteur.

Engagée de longue date aux côtés de l'EFS, **Brétigny accueille chaque année de nombreuses collectes**, le plus souvent à la salle Maison Neuve, auxquelles participent en cumulé plus de 1 000 donneurs (et même près de 1 300 en 2023, année record !). Cet engagement sans faille est d'ailleurs reconnu au niveau national puisque **la Ville bénéficie du label « Commune Donneur Or »**, la plus haute distinction possible en la matière.



PROCHAINE COLLECTE À BRÉTIGNY LE 3 JUIN

L'Établissement Français du Sang organise une nouvelle collecte à Brétigny **le lundi 3 juin, de 15h30 à 20h, à la salle Maison Neuve**. Vous souhaitez rejoindre la communauté brétignolaise des donneurs de sang en effectuant un geste citoyen et solidaire ? Prenez dès à présent rendez-vous sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Pour rappel, donner son sang prend moins d'une heure de votre temps et permet en moyenne de sauver trois vies ! .

+ PLUS D'INFOS

📍 Salle Maison Neuve

5, impasse de la Tourelle

(parking du centre commercial uniquement)

> SPORT & SANTÉ POUR VOTRE SANTÉ, BOUGEZ !



L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques sur le territoire français (du 26 juillet au 8 septembre) est l'occasion de rappeler que **l'activité physique a de nombreux bienfaits pour la santé** :

- > Amélioration du bien-être, du moral ou encore de la qualité du sommeil.
- > Diminution du stress et des symptômes de la dépression.
- > Renforcement des muscles, des articulations et des os.
- > Réduction du risque de développer une maladie chronique (maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, certains cancers).
- > Maintien de l'autonomie lors de l'avancée en âge...

Pour un adulte, on estime que **30 minutes d'activité physique dynamique par jour** permettent de diminuer de 30% les risques de mortalité précoce. **À Brétigny, nous encourageons la pratique sportive pour tous** et mettons pour cela des installations à disposition de la population. Ainsi, en mars dernier, de nouveaux agrès d'échauffement, destinés prioritairement aux personnes à mobilité réduite et aux seniors mais accessibles à tout un chacun dès 14 ans, ont été mis en place au complexe Auguste Delaune.

N'hésitez pas à en profiter !

+ PLUS D'INFOS

🌐 www.sante.gouv.fr

> LES ENFANTS DE BÉNA PLATEAU

Participez à la Rive Solidaire 2024 !



La Ville soutient et encourage l'initiative de l'association Les Enfants de Béna Plateau, qui organise la **première édition de La Rive Solidaire le dimanche 2 juin**, de 9h30 à 13h. L'événement, qui se déroulera autour des bassins du Carouge, proposera deux courses :

> Une 1^{ère} course de 8 km pour les sportifs (à partir de 16 ans).

> Une 2nde course de 2 km pour les familles (à partir de 6 ans).

L'intégralité des fonds récoltés sera reversée à l'association dans le but d'améliorer les conditions d'éducation des 250 enfants scolarisés dans le village de Béna Plateau, au Togo.

+ PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

🌐 www.helloasso.com/associations/les-enfants-de-bena-plateau

📘 Les enfants de Béna Plateau

🏠 Association Les Enfants de Béna Plateau
26, avenue Claude Lévi-Strauss, A251

@ mariebenatogo@gmail.com

> VÉLO VERT FRANCILIEN

Randonnée nocturne le 25 mai

Le club de VTT le Vélo Vert Francilien organise une randonnée nocturne le samedi 25 mai au départ du COSEC de Marolles-en-Hurepoix, avenue du lieutenant Agoutin. **Deux départs et trois distances sont proposés** : un circuit de 10 km pour les familles, une boucle de 20 km pour les cyclistes occasionnels et un parcours de 35 km pour les plus avertis. Les départs s'effectueront à 20h et 21h. **Le trajet peut se faire en VTT ou en VAE** (vélo électrique).

+ PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

@ vttvelovertfrancilien@gmail.com

📘 Velo Vert Francilien

> TRISOMIE 21 ESSONNE

L'association Trisomie 21 Essonne et le Centre Dentaire APSB de Brétigny-sur-Orge proposent un « Smile Day 21 » (« jour du sourire ») le vendredi 31 mai, de 8h30 à 12h. Durant cette matinée, **l'équipe médicale du Centre Dentaire offrira un diagnostic complet et gratuit** comprenant des examens radiographiques et des évaluations approfondies aux personnes porteuses d'une Trisomie 21. Chaque étape sera expliquée avec patience et douceur afin que les patients se sentent en confiance. La Ville se félicite de cette initiative en faveur de l'inclusion et de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

+ PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

🏠 Centre Dentaire APSB - 36, rue du Bois de Châtres

📞 01 60 85 91 15

🌐 www.trisomie21-essonne.fr

Dans la limite des places disponibles

> AMICALE LAÏQUE

Brétigny a accueilli les championnats départementaux de tir sportif

Les 23 et 24 mars derniers, la section tir de l'Amicale Laïque a organisé pour la première fois de son histoire **les championnats départementaux de tir sportif UFOLEP** (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique). La compétition, qui se tient en temps normal à Courcouronnes, a été délocalisée en raison des travaux en cours dans le gymnase du club essonnien.

Les « Taupes », surnom donné aux licenciés brétignolais, ont ainsi pu se confronter aux meilleurs représentants du département sur trois épreuves : tir au pistolet, à la carabine et à l'arbalète.

+ PLUS D'INFOS

🌐 www.amicalelaique-bretigny91.fr



> LA RUSTINE

Un atelier de réparation de vélos près de chez vous

Moyen de transport écologique, le vélo est de plus en plus plébiscité par les usagers. Réparation, dépannage, conseils : **La Rustine vous aide à entretenir « vos montures » et cela gratuitement !** Installé au « Labo » jusqu'en juin 2023, l'atelier participatif a déménagé et vous reçoit désormais à la buvette du Parc Bois-Badeau, près de l'école Aimé Césaire, les mercredis (de 16h à 18h) et samedis (de 14h à 17h).

+ PLUS D'INFOS

📞 06 18 02 00 87

> FÊTE DES MÈRES

Distribution de roses et idées cadeaux au Marché Couvert



Comme chaque année, la **Municipalité tient à célébrer comme il se doit la Fête des Mères** en organisant plusieurs animations autour de la date officielle, fixée en 2024 au dimanche 26 mai :

DIMANCHE 19 MAI

> **Coin des créateurs** à l'Espace Rencontres du Marché pour vous proposer de nombreuses idées cadeaux en amont de l'événement (bijoux, céramique, objets et accessoires en tissus, cartonnage,...).

> **Atelier « création de bougies »** sur inscription de 9h à 13h, en partenariat avec « Candela Creation ».

DIMANCHE 26 MAI

> **Coin des créateurs** à l'Espace Rencontres du Marché pour vous aider à trouver le cadeau idéal le jour J.

> **Atelier « création de bougies »** sur inscription de 9h à 13h.

> Traditionnelle **distribution de roses du Maire**, Nicolas Méary, aux mamans présentes sur le Marché de 10h à 12h.

+ PLUS D'INFOS

Atelier « création de bougies »
Dimanches 19 et 26 mai - De 9h à 13h
À l'Espace Rencontres du Marché Couvert
Jusqu'à 4 sessions de 1h en fonction du nombre d'inscrits. Places limitées.

15€ seul, 28€ en duo (paiement sur place).

INSCRIPTIONS

@ contact@candelacreation.fr

📞 06 46 00 97 94

> CENTRAKOR

Le magasin brétignolais a ouvert ses portes

Nous l'évoquions dans le « Paroles » du mois de janvier : l'enseigne Centrakor vient d'ouvrir un magasin à Brétigny, au cœur de la zone commerciale Maison Neuve, dans les locaux anciennement occupés par la salle de sport Fitnessmov'. Sur place, vous profiterez d'un **large choix de produits à petits prix** dans les domaines de la décoration, l'art de la table et l'équipement de la maison.

+ PLUS D'INFOS

📍 ZAC Maison Neuve - Rue du Poitou

Horaires : du lundi au dimanche, de 9h30 à 19h

📞 01 81 84 08 47 🌐 www.centakor.com

> TRANS MONTANO

De nouveaux propriétaires pour le bar-restaurant du quartier Rosières



Ils s'appellent Claudia et Ricardo et ont récemment repris le flambeau du bar-restaurant « Trans Montano » situé le long de l'avenue Salvador Allende, au sein du quartier Rosières. Afin d'offrir aux habitués et aux nouveaux clients **une expérience de qualité**, les nouveaux propriétaires de cette adresse proposant de la cuisine traditionnelle portugaise « faite maison » ont entièrement repensé la carte et la décoration des lieux. La Ville se félicite de ce nouveau projet qui s'inscrit pleinement dans l'**action de redynamisation commerciale** mise en œuvre ces dernières années par l'équipe municipale.

+ PLUS D'INFOS

Trans Montano

📍 25, avenue Salvador Allende

HORAIRES

Lundi, mardi & mercredi de 7h à 20h

Jeudi de 7h à minuit

Vendredi & samedi de 7h à 2h

> WEARMOUNT

La mini-entreprise solidaire des lycéens brétignolais



La Ville est heureuse d'**accompagner et de promouvoir le projet pédagogique porté par des jeunes du lycée Jean-Pierre Timbaud** intitulé « Wearmount ». Le principe ? 14 élèves de seconde et de terminale ont créé une mini-entreprise - nommée « Wearmount » donc - dont l'activité consiste à collecter des vêtements pour les revendre en seconde main, puis à reverser les bénéfices à une association locale, l'épicerie sociale « Sucre d'Orge ». Trois ventes de vêtements ont déjà été organisées, avec le soutien de la Municipalité, lors des marchés du vendredi et du dimanche. Elles ont permis de récolter plusieurs centaines d'euros. De nouveaux rendez-vous seront programmés d'ici la fin de l'année scolaire. Alors **n'hésitez pas à vous rendre sur le stand « Wearmount » pour soutenir et encourager le projet !** Vous pouvez également suivre cette belle aventure entrepreneuriale et solidaire sur les réseaux sociaux.

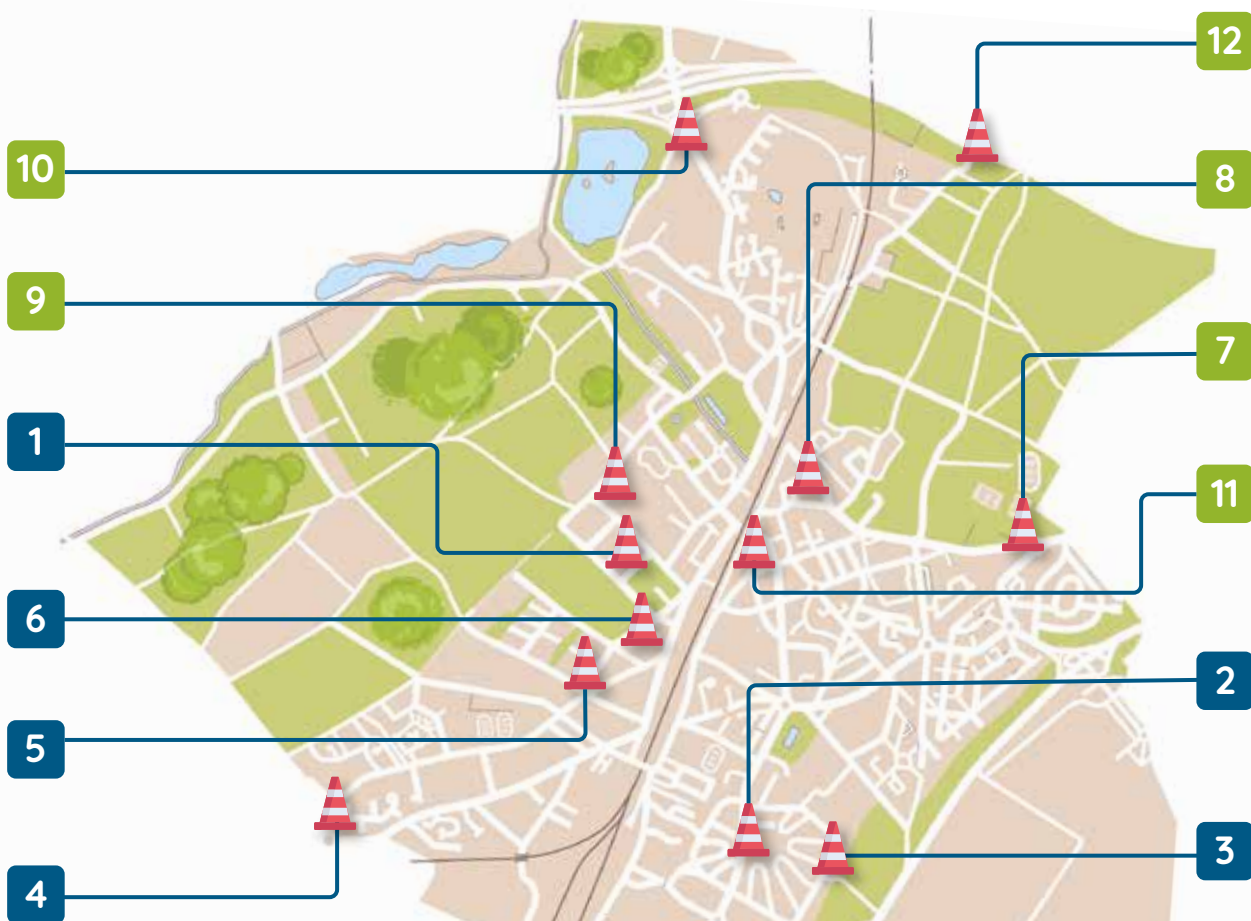
+ PLUS D'INFOS

📘 [wearmount](https://www.facebook.com/wearmount)

📷 [wearmount.2023](https://www.instagram.com/wearmount.2023)

📺 [wearmount](https://www.youtube.com/wearmount)

TRAVAUX DANS LA VILLE



TRAVAUX EN COURS

1 21, AVENUE LUCIEN CLAUSE **DE DÉBUT 2022 À JUIN 2024**

Construction de 44 logements en accession, par la société REI (résidence Les Herbes Folles).

2 AVENUE DE LA COMMUNE DE PARIS **CENTRE COMMERCIAL DE LA MOINERIE**

Reconstruction d'un bâtiment sur la même emprise avec la création de quatre locaux commerciaux qui viendront renforcer l'offre commerciale déjà présente. L'ouverture des nouveaux commerces est prévue en septembre /octobre prochains. En parallèle, un travail est en cours concernant le futur stationnement proposé aux clients.

3 AVENUES DE GASCOGNE **ET DE NORMANDIE** **JUSQU'À FIN MAI**

Réfection des trottoirs. La circulation est maintenue pendant toute la durée du chantier. Les travaux se déroulent de 8h à 17h.

4 224, BIS RUE DU BOIS DE CHÂTRES **JUSQU'À FIN MAI**

Raccordement électrique du nouveau lotissement de l'impasse Colette. La circulation se fait sur demi-chaussée, de façon alternée et est gérée par des feux ou manuellement.

5 ZAC CLAUSE - BOIS-BADEAU **ALLÉE HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE** **JUSQU'À FIN MAI**

Finalisation des aménagements définitifs.

6 RUE DU BOIS DE CHÂTRES **À L'ANGLE DE LA RUE FELICIEN REVOL**

Début du chantier de construction de l'Établissement d'Accueil Médicalisé « Les Amis de l'Atelier ». La société Axentia est en charge de cette opération (28 places pour adultes atteints de troubles du spectre autistique et 15 logements inclusifs indépendants pour adultes atteints de troubles autistiques ou psychiques, mais capables de vivre de façon autonome).

TRAVAUX EN MAI

7 5, RUE ALBERT CAMUS - ANCIEN CFA

Poursuite de la mise en œuvre du bardage bois et aluminium en façade. Aménagements intérieurs : revêtement sol et faux plafond. Travaux d'électricité, ventilation et plomberie. Aménagements extérieurs : travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers).

LES 6 ET 7 MAI

Réalisation d'un branchement d'assainissement des eaux usées. Le stationnement sera interdit ; la circulation se fera sur demi-chaussée, de façon alternée et sera gérée par des feux tricolores. Réfection de l'espace devant le bâtiment après la finalisation de la clôture.

8 44, RUE DE LA MAIRIE

HALL DE LA MAIRIE

Poursuite des aménagements extérieurs et intérieurs : revêtements de sol, plafond, peinture et finalisations des menuiseries extérieures.

9 RUE DU MESNIL

Réalisation d'inspections télévisées des réseaux d'assainissement. Réglementation temporaire de la circulation : stationnement interdit et circulation sur demi-chaussée, de façon alternée et gérée par des feux tricolores.

10 CHEMIN DES PÂTURES

ET RUE DES DAUMÔNES

DE MI-MAI À FIN MAI

Intervention dans le cadre de la liaison HTB (Haute Tension B) de 90 KV Loges-Sauges. Réglementation temporaire de la circulation : le stationnement sera interdit et la circulation se fera sur demi-chaussée, de façon alternée et sera gérée par des feux tricolores.

11 RUE ESTIENNE D'ORVES

DU 27 AU 31 MAI

Réalisation d'inspections télévisées des réseaux d'assainissement. Réglementation temporaire de la circulation : le stationnement sera interdit et la circulation se fera sur demi-chaussée. Les bus et des poids lourds seront déviés.

12 CHEMIN DU VIEUX PAVÉ

JUSQU'À FIN MAI

Extension du réseau électrique, deuxième raccordement d'une construction sur la commune de Saint-Michel-sur-Orge. Réglementation temporaire de la circulation : stationnement interdit et circulation sur demi-chaussée, de façon alternée et gérée par des feux tricolores.



TRAVAUX EN IMAGES

RENATURATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE JOLIOT CURIE

COÛT DES TRAVAUX : 327 500 €



RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE AVENUE DU 19 MARS 1962

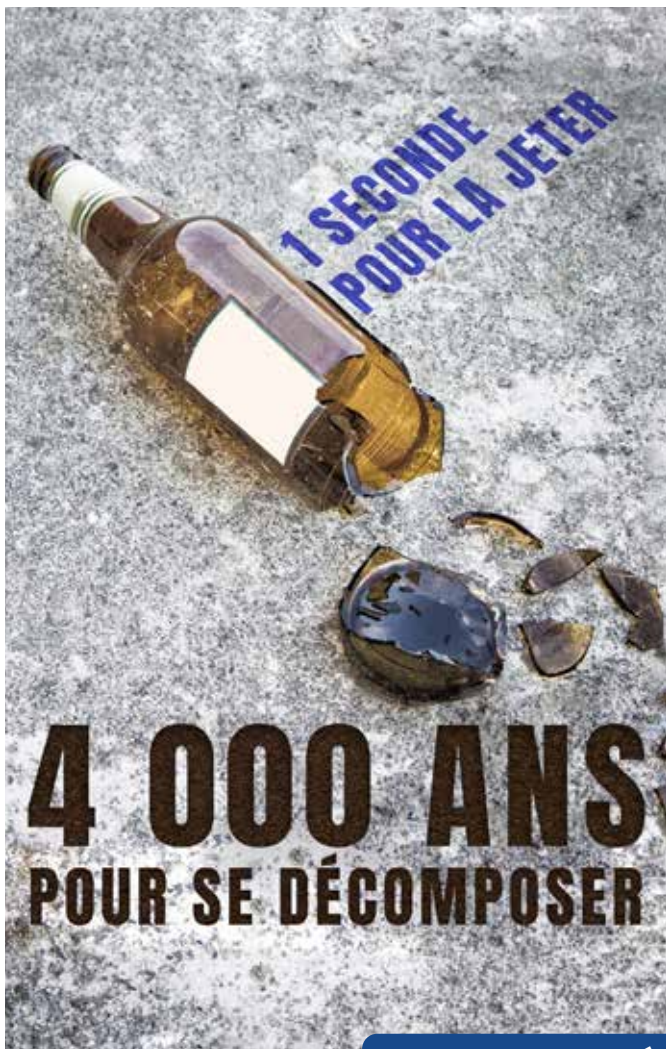
COÛT DES TRAVAUX : 56 700 €



SUPPRESSION ET CRÉATION D'UN RALENTISSEUR RUE DE VALORGE

COÛT DES TRAVAUX : 70 000 €





Ensemble protégeons notre ville.



plus d'infos
sur
Brétigny91.fr



Brétigny,
1^{ère} Ville labellisée
Durable et Innovante





Retour EN IMAGES

26 MARS

VISITE DE VALÉRIE PÉCRESSE À BRÉTIGNY

La Présidente de la Région Île-de-France et du réseau Île-de-France Mobilités, Valérie Pécresse, était présente en gare de Brétigny pour échanger avec le Maire, Nicolas Méary et d'autres élus locaux au sujet des nombreux dysfonctionnements remontés par les usagers de la ligne C du RER.



2 AU 5 AVRIL

SEMAINE OLYMPIQUE AU COLLÈGE PAUL ÉLUARD



29 MARS

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

44 jeunes ayant récemment atteint la majorité ont participé à la Cérémonie de la Citoyenneté organisée à la salle Maison Neuve. Chacun a reçu à cette occasion sa toute première carte électorale, ainsi qu'un guide intitulé « Élections : Mode d'emploi ».

Retour EN IMAGES



5 AVRIL

SOIRÉE MAGIE EN FAMILLE AU CENTRE SOCIOCULTUREL



7 AVRIL

ATELIERS FABRICATION DE CHOCOLATS AU CINÉ220



11 AVRIL

ANIMATION TONTE DES MOUTONS ET APICULTURE AU PARC DU CHÂTEAU DE ROSIÈRES

Quelques jours après le retour des animaux dans les enclos d'éco-pâturage, la Ville a organisé une animation spéciale pour permettre au public de découvrir les techniques de tonte des moutons, mais aussi d'entretien des ruches.

13 AVRIL

ESCALE À BRÉTIGNY DE LA CARAVANE DU COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF ÎLE-DE-FRANCE

En prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la caravane du CROSIF (Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France) a fait étape du gymnase Auguste Delaune. L'occasion pour les Brétignolais de découvrir l'univers de l'olympisme au travers d'ateliers ludiques et pratiques (mini-musée, quiz, initiation).



17 AVRIL

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « EUTROT » AU CENTRE SOCIOCULTUREL



19 AVRIL

ATELIER NUMÉRIQUE POUR LES SENIORS



23 AVRIL

FORUM DES ENTREPRISES ADAPTÉES

Brétigny a accueilli pour la première fois le Forum des Entreprises Adaptées à la salle Maison Neuve. Cet événement, organisé en partenariat avec Yumaincap, a permis de sensibiliser les employeurs à la thématique du handicap et de mettre en relation 250 candidats en situation de handicap avec des entreprises « handiaccueillantes » qui recrutent.



21 AVRIL

DÉMONSTRATION DE DANSES INDIENNES AU CINÉ220

Dans le cadre de la projection du film « Déesses Indiennes en colère », issu de la production de Bollywood, l'association Harmonie de l'Inde a proposé une démonstration de danses indiennes au public du Ciné220.



TRIBUNE

des élus de la majorité

► MAJORITÉ MUNICIPALE « J'AIME BRÉTIGNY »

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose » : cette maxime semble être malheureusement devenue la ligne de conduite de l'opposition... Chaque Conseil Municipal, chaque tribune, est l'occasion de nouveaux chiffres farfelus, de nouvelles approximations, de nouveaux mensonges. On pourrait en rire si la gestion d'une commune n'était pas une chose sérieuse.

Nouvelles carabistouilles, nouvel enfumage au dernier Conseil Municipal lorsque l'opposition prétend citer le code général des collectivités territoriales, mais le « remixe » au passage pour qu'il aille dans son sens...

Nouvelles carabistouilles, nouvel enfumage au dernier Conseil Municipal lorsque l'opposition cite des pourcentages et des chiffres farfelus, des pourcentages inventés.

« Nouvelles carabistouilles, nouvel enfumage : il en restera toujours quelque chose », doivent-ils se dire. Lorsque le réel ne leur est pas favorable, ils préfèrent tenter d'en inventer un nouveau.

Ce qu'il reste de tout cela, c'est un fait simple : ils se sont opposés au budget municipal pour 2024. Peut-être qu'un budget sans hausse d'impôts ne leur convient pas ?

Ils se sont opposés au financement du bâtiment associatif qui doit voir le jour sur le site de l'ancien CFA cet été.

Ils se sont opposés au financement du nouvel équipement sportif dans le quartier Clause - Bois-Badeau qui doit profiter à nos associations et à tous les Brétignolais.

Ils se sont opposés à la poursuite du plan chaleur dans les écoles, qui doit permettre d'améliorer le confort de nos enfants.

Ils se sont opposés à des projets très importants pour les Brétignolais, très importants pour la Commune.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible que ces investissements, sans précédent, se font sans augmenter les impôts, comme nous nous y étions engagés dès 2014, et avec une situation financière saine. Ainsi, comme indiqué dans le Paroles du mois dernier, l'emprunt inscrit au budget 2024 est estimé à 12,7 M€ ; ce qui conduira, à la fin de l'année 2024, la dette de la Ville à 37,3 M€. La capacité de désendettement de la Commune sera alors de 8,6 années, ce qui demeure bien en-deçà du seuil d'alerte de 12 années défini et suivi par les institutions financières (Cour des comptes notamment).

Vérité, investissements, stabilité des taux d'imposition, saine gestion : voilà notre cap financier pour 2024 !

Votre majorité municipale

TRIBUNE

des élus de l'opposition

► BRÉTIGNY AVANT TOUT, LISTE DE GAUCHE ÉCOLOGIQUE, SOLIDAIRE ET ANIMALISTE

Chères Brétignolaises, Chers Brétignolais,

« Verba volant, scripta manent. ». Comme le disait le poète latin Horace : les paroles s'envolent, les écrits restent. Les votes aussi.

Lors des élections municipales de 2014, Nicolas Méary, le candidat, écrivait : « La dette une bombe à retardement » ou mieux « la dette explose et Brétigny hypothèque son avenir !! ».

En avril 2024, lors du dernier Conseil municipal, Nicolas Méary le Maire et son équipe, votaient une augmentation massive de la dette de notre ville, qui s'établira à un triste record de 40,5 Millions d'euros à la fin 2024 si le budget est suivi.

Un nouvel emprunt de 12,7 Millions qui s'ajoute aux 10 Millions empruntés de 2023. En 2 ans + 70% de dettes ! D'ailleurs, nous contestons la publicité mensongère du dernier « Paroles ». Au 31/12/2023 la dette de la Ville s'élevait à 30,8 Millions.

En 2024, il y aura 12,7 Millions d'emprunts supplémentaires. Donc à la fin de l'année, la dette totale sera d'environ 40,5 Millions d'euros car nous allons, cette année, rembourser plus de 3 Millions en capital de la dette actuelle.

Ce n'est donc pas 37,3 Millions comme c'est écrit. Ni 8,6 années de capacité de désendettement mais 12,32 ans, au-dessus du seuil d'alerte financière. Avec Horace ou Dalida, à Brétigny ou ailleurs, méfions-nous des enrobages de douceur. « Paroles, paroles. Caramel, bonbons et chocolats, Nicolas tu peux bien les offrir à d'autres ! ».

La réalité est sombre : 103% de surendettement fin 2024.

La dette par habitant était de 774€ en 2022, elle est déjà à 1 121€ et elle sera de 1 473€ à la fin 2024. Elle a doublé en 3 ans. Chaque année, plus de dettes et d'intérêts à rembourser, donc chaque année encore des emprunts, etc. etc.

À la fin, au choix : des hausses d'impôts, la vente du patrimoine, de nouveaux logements pour de nouveaux contribuables, le renoncement à investir et la baisse du service public du quotidien, c'est-à-dire, le déclin. Cela a déjà commencé. 2 800 logements à Clause Bois Badeau annoncés lors d'une réunion de l'ADMUB, c'est 400 de plus que le projet initial.

Demande de possibilité d'urbanisation supplémentaire faite par la Ville à la Région, avec le SDRIF-E : + 40 hectares alors que 19 suffisent pour finir les projets en cours. Il y a donc d'autres constructions à venir.

Des chantiers lancés tardivement, comme le hall de la mairie, coût initial plus de 500 000 € et au final : plus de 1,2 Millions d'€.

Des coupes dans les services publics prévues au Budget 2024 avec par secteur : -9% pour la sécurité, -19% pour l'éducation, -21% pour la culture, la jeunesse, les sports et loisirs, -27% pour les crèches (hors personnel), -9% pour les espaces verts et naturels et enfin -7% pour le commerce et l'artisanat. En face, +50% pour rembourser les intérêts de la dette et +24% pour la communication ! Sans oublier la hausse de la taxe foncière (assiette) : +7,1% en 2023 et +3,9% en 2024 annoncés ! « Paroles, Paroles... ».

La réalité monsieur Méary c'est qu'à la fin de votre mandat, vous laisserez une ville plus endettée que vous ne l'avez trouvée et avec beaucoup moins de réalisations.

Comme chaque année, nous avons proposé à Monsieur Méary d'y travailler tous ensemble, dans l'intérêt général de notre ville, pour tous les habitants. Mais cette année, encore, Nicolas Méary préfère rester seul. Pourtant, il vaut mieux accepter l'aide de l'opposition que la tutelle de la Cour des Comptes, non ?

Votre opposition municipale



RÉSEAUX SOCIAUX

la question du mois

“ Pourquoi les boîtes à livres situées en face de La Poste et à la gare ont-elles été retirées ? ”

Certains d'entre vous se sont étonnés de ne plus voir les boîtes à livres qui se trouvaient sur la place du Marché Couvert, face à La Poste et au niveau de la gare SNCF. Leur suppression, au-delà du caractère peu esthétique et désuet de l'ancienne cabine téléphonique qui abritait la boîte à livres du cœur de ville, fait en réalité partie d'**un dispositif innovant mis en place dans le cadre du Grand Projet Lecture**.

Désireuse d'encourager et de **favoriser la lecture sous toutes ses formes, la Ville travaille en effet sur un projet d'implantation de nouvelles boîtes à livres dans les différents quartiers de Brétigny, en partenariat avec la société Recyclivre.**

En plus de s'intégrer dans l'action municipale en faveur de la culture et de son accès au plus grand nombre, **ce projet est aussi éco-responsable et solidaire** puisque les futures boîtes à livres brétignolaises seront fabriquées à 98 % avec des matériaux réutilisés et issues de chantiers d'insertion professionnelle. Livrée sur fond blanc, **chaque boîte sera ensuite décorée par les Brétignolais eux-mêmes** au cours d'ateliers participatifs spécialement organisés. Ces animations sont programmées pour la rentrée scolaire 2024.

La presse en a parlé



NUMÉROS UTILES

SERVICES PUBLICS

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE

Boulevard de France
91000 Évry-Courcouronnes
01 69 91 91 91

SOUS-PRÉFECTURE DE PALAISEAU

Avenue du Général de Gaulle
91125 Palaiseau - 01 69 91 91 91

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

Rue Van Loo 91152 Étampes
01 69 91 91 91

POMPIERS

24, avenue Georges Guynemer - 18

COMMISSARIAT DE SECTEUR DE BRÉTIGNY

39, avenue Guynemer
01 70 29 32 17

POLICE MUNICIPALE

20, rue Daniel Casanova
01 69 88 40 50

COMMISSARIAT DE SECTEUR D'ARPAJON

10, rue du Dr Louis Babin
01 69 26 19 70

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARPAJON

29, rue du Général de Gaulle
91290 Arpajon - 01 69 26 84 00

CIMETIÈRE

Ouverture au public :
Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h
Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h à 17h30
Le jour de la Toussaint de 8h à 19h

LA POSTE

18, rue du Général Leclerc - 36 31
Ouverture du lundi au vendredi 9h - 12h
14h - 18h30 samedi 9h - 12h30

PÔLE EMPLOI

11, rue Georges Charpak
Candidat : 39 49 / Employeur : 39 95
Accès sans rendez-vous : 9h à 13h15
et le vendredi 9h à 12h

CCAS - 29, rue Édouard Branly
01 60 85 06 91

CAF D'ARPAJON

3-7, avenue Aristide Briand
32 30

MAISON DES SOLIDARITÉS

Pour rencontrer une assistante sociale,
une puéricultrice, une sage-femme,
adrez-vous au Centre Départemental
d'Action Sociale et de PMI
18, Place Federico Garcia Lorca
01 60 84 63 81

UNION LOCALE CGT / CFDT

Permanences les mardis et jeudis
de 17h à 19h et section Retraités
14, rue G. Guillepin
01 60 84 03 74

MISSION LOCALE DES TROIS VALLÉES

35, rue Édouard Danaux
01 60 85 00 49

TAXIS

Rachid Boukfer : 06 30 22 89 76
Mickaël Diogo : 06 07 69 86 57
Beaufils Taxis : 06 25 81 17 59
SARL Taxi Danny : 06 86 84 13 91
SARL Taxi de l'Orge : 06 08 60 11 31

URGENCE SÉCURITÉ GAZ - EDF

Numéro vert : 0 800 47 33 33

URGENCE EDF - 09 726 750 91

CENTRE ANTI-POISON - 01 40 05 48 48

SERVICES JURIDIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences sur rendez-vous au Centre
La Fontaine - 01 60 84 36 25

CIDFF (CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES 91)

Informations juridiques.
Sur rendez-vous le lundi matin,
au Centre La Fontaine.
01 60 84 36 25

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

EAU - ASSAINISSEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération met à disposition
un numéro vert 24h/24 et 7 j/7.
Pour tout problème lié à l'eau potable,
la défense incendie, les eaux usées ou
pluviales : 0 800 23 12 91.
Concernant l'éclairage public,
composez le 01 69 72 18 00.

GESTION DES DÉCHETS

GESTION DES ENCOMBRANTS

Allô l'Agglo 0 800 293 991 (appel
gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à
12h et de 13h45 à 18h.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Déchetterie - Techniparc - rue d'Alembert
91220 Saint-Michel-sur-Orge

VOUS CONSTATEZ UN PROBLÈME SUR L'ESPACE PUBLIC

La Brigade Action Rapide est joignable
7 j/7 : 01 60 84 90 52
brigadeactionrapide@mairie-bretigny91.fr

URGENCES MÉDICALES

INFIRMIÈRES

Mmes Quirici, Laverda et Wilson :
01 60 84 10 60
Mmes Theillout et Combescot :
06 49 15 67 93
Mmes Leray et Ferreira-Gomès Oliveira :
06 75 28 53 94
Mmes Waterblez et Bourdeau :
01 69 88 88 76
Mme Bazille : 01 60 84 11 62
Mme Futerle :
01 60 84 45 32 - 06 16 62 10 05
Mme Robert : 06 78 31 03 67

SOS MÉDECINS ESSONNE

L'association répond 24 h/24 et 7 j/7
à toute demande de soins en l'absence
de votre médecin traitant, composez le
08 26 88 91 91.

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

À l'heure habituelle de fermeture des officines (c'est-à-dire pour les nuits), se présenter au Commissariat de Police muni d'une pièce d'identité et d'une ordonnance ou s'adresser à la Gendarmerie.

DIMANCHE 5 MAI

PHARMACIE DE LA GARE

5 et 7 boulevard Abel Cornaton
91290 Arpajon
☎ 01 69 26 91 52

DIMANCHE 12 MAI

PHARMACIE VALLET

30, rue Alfred Dubois
91460 Marcoussis
☎ 01 69 01 74 01

DIMANCHE 19 MAI

PHARMACIE DU COTTAGE

105, avenue du Président Allende
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 60 16 63 55

DIMANCHE 26 MAI

PHARMACIE BELLEVUE

30, avenue de Brétigny
91240 Saint-Michel-sur-Orge
☎ 01 60 15 06 78

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : monpharmacien-idf.fr

Sous réserve d'actualisation par l'Agence Régionale de Santé



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Anas AMEZIANE (4 mars) • Yohane MUKOKA ILUNGA (7 mars) • Célian LECOEUR VAN PARYS (9 mars) • Soumaya DRAME (15 mars) • Ethan EWOUNDOU (16 mars) • Owen BONARGENT (16 mars) • Moussa GANDEGA (18 mars) • Maimouna DOSSO (20 mars) • Naïa DESFONTAINES (20 mars) • Zayn YAHIAOUI (2 mars) • Gabriel SERGENT (21 mars) • Adèle THOMAS (23 mars) • Matthias MASSINA-SAMBA (25 mars) • Orient KIYINDOU (27 mars) • Kêlhan DORÉ DOLATABADI (27 mars) • Cyrielle JOUVENCY (29 mars) • Isaac ADDAD (1^{er} avril) • Aicha DOUMBOUYA (4 avril) • Yasmine DIALLO (4 avril). **La Municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.**

DÉCÈS

Gérard MÉTAIS (4 mars) • Jean-Louis MARI (5 mars) • Christian BUFFETEAU (7 mars) • Ghislaine RODRIGUES veuve BICHOT (11 mars) • Gisele PECARD veuve OLLIVIER (12 mars) • Raymond GALTIE (16 mars) • Jeannine MOGUEN veuve GAUCEL (17 mars) • Zohra ZERGUINE veuve BELAMINE (21 mars) • Claude DURAND (25 mars) • Julia MARTINEZ épouse COULIBALY (26 mars) • Angèle GUILLOUX veuve RUEZ (27 mars) • David BITTON (28 mars) • Antoinette ZENKOV épouse DA SILVA (31 mars) • Ahmed ES SASSI (5 avril). **La Municipalité adresse toutes ses condoléances aux familles éprouvées.**

MARIAGES

Ludovic FRIEZA & Isabelle LE SOUDER (24 février) • Ludovic LERAT & Sandra LOURSEAU (30 mars) • Francis SIFFLET & Angéline CELESTI (11 avril).

La Municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.



Si vous souhaitez faire paraître une photo de votre enfant ou de votre mariage dans l'État Civil, n'hésitez pas à joindre le service communication : sce_communication@mairie-bretigny91.fr



ACCUEIL DES NOUVEAUX BRÉTIGNOLAIS

Vous vous êtes récemment installé dans notre commune ?

Faites-vous connaître pour participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : COURRIEL :

Ce coupon est à retourner
au Cabinet du Maire
52, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge
ou par courriel :
cabinetdumaire@mairie-bretigny91.fr





RALLYE NATURE

DÉPART 10H

RALLYE NATURE SUR LES BORDS DE L'ORGE
Départ du parc de la mairie de Saint-Germain-lès-Arjajon

Samedi 4 mai
À partir de 10 h

CONCERT « LES FRÈRES CASQUETTE »
Rack'am

Samedi 4 mai
16 h 30




LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE
Place du Marché Couvert

Dimanche 5 mai
10 h



MICRO-FOLIE
« LE PLI DANS L'ART »

2024
GRATUIT

MICRO-FOLIE « LE PLI DANS L'ART »
Cin6220

Dimanche 5 mai
14 h 30

COMMÉMORATION DU 79^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945
Rassemblement devant la Mairie

Mercredi 8 mai
10 h 10




FESTIVAL DE CANNES : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET AVANT-PREMIÈRE « LE DEUXIÈME ACTE »
Cin6220

Mardi 14 mai
18 h 30



LES ÉLUS AU COIN DE LA RUE
Plus d'informations en page 15

Les 16, 22, 30 mai & 7 juin
18 h

BUFFET DE PRINTEMPS DES SENIORS
Salle Maison Neuve

Mercredi 22 mai
11 h 30




FÊTE DE LA VILLE
Place du 11 novembre 1918

Samedi 25 & dimanche 26 mai
Programme et horaires sur www.bretigny91.fr



BRÉTI'POUSS
Départ de l'école Jean Jaurès

Samedi 25 mai
9 h

FÊTE DES MÈRES – DISTRIBUTION DE ROSES
Place du Marché Couvert

Dimanche 26 mai
de 10 h à 12 h




la fête des voisins

DU 31 MAI AU 1^{ER} OCTOBRE 2024

FÊTE DES VOISINS

Vendredi 31 mai & jusqu'au 1^{er} octobre
Toutes les informations pour organiser votre événement sur www.bretigny91.fr